

Le Mont, le 06 février 2017

A Mmes et MM. les membres du
Conseil communal de
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Vous êtes cordialement invité(e)s à participer à la présentation du "Projet de Parc Naturel Périurbain JUTAVAQ (Jorat, une terre à vivre au quotidien), le **lundi 27 février 2017, à 19h15**, à la salle du Conseil communal

Vous êtes convoqué(e)s à la prochaine séance du Conseil communal
lundi 27 février 2017, à 20h15,
À la salle du Conseil communal

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour ;
2. Approbation du PV du CC du 12 décembre 2016 ;
3. **Préavis No 1**- Remplacement des applications de gestion informatique ;
4. **Préavis No 2** - Abrogation du Règlement de la Municipalité du 26 septembre 2005 et fixation du traitement et des indemnités de fin de mandat des membres de la Municipalité pour la législature 2016-2021 ;
5. **Réponse de la Municipalité au Postulat Taher-Selles et Tran du 4 octobre 2012** "Création de passages sécurisés pour les piétons – en particulier pour les enfants – sur la route de Penau, à la sortie des chemins privés" ;
6. Communications et actualités de la Municipalité ;
7. Communications du Président et du Bureau du Conseil ;
8. Propositions individuelles et divers.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 12 décembre 2016 ainsi que les préavis sont disponibles dans l'espace réservé du site de la Commune. Les rapports des commissions pourront être consultés dès le 15 février 2017 à 12h00.

Nous nous réjouissons de vous retrouver à cette occasion et vous prions de croire, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à nos sentiments les meilleurs.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :


Jean-Charles Fresquet

Le secrétaire :


Guy de Viron

Copie : Secrétariat municipal